

Comment procéder ?

Vous avez 2 possibilités :

Dans ces deux cas, le reçu libératoire vous sera retourné par le service financier.

Vous pouvez adresser votre contribution à :

**Monsieur le Trésorier Principal du
Groupe Hospitalier Paul GUIRAUD**

15 rue Paul Bert

CS 60415

94808 VILLEJUIF CEDEX

RIB: 30001 00916 C9460000000 51

IBAN: FR83 3000 1009 16C9 4600 0000 051

BIC: BDFEFRPPCCT

Ou par l'intermédiaire de :

Mme LEVEBVRE Nadia ☎ 0142117037

Services Financiers GH PAUL GUIRAUD VILLEJUIF

nadia.lefebvre@gh-paulguiraud.fr

INSTITUT DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS PAUL GUIRAUD VILLEJUIF



La taxe d'apprentissage

L'IFSI Paul Guiraud est rattaché au Groupe Hospitalier de Paul Guiraud, situé : 54, avenue de la république BP 20065, 94806 Villejuif cedex. Il regroupe les activités de formation initiale de l'Hôpital : formation infirmière (90 étudiants), d'aides-soignants (37 élèves). Il forme annuellement 300 étudiants. Il est habilité à percevoir la Taxe d'apprentissage.

En offrant la taxe d'apprentissage de votre entreprise :

- Vous contribuez à l'amélioration de l'accompagnement des étudiants dans leur apprentissage
- Vous apportez votre soutien dans l'acquisition de nouveaux moyens ou outils pédagogiques
- Vous améliorez indirectement les conditions de prise en charge de la population
- Vous nous aidez à investir pour l'avenir

Les bonnes raisons d'investir pour l'IFSI

Parce que nous développons la **formation par l'apprentissage** et que nous renforçons les relations avec les partenaires (maîtres d'apprentissage)



Parce que nous investissons dans la **formation par la simulation en santé**

Parce que nous nous engageons dans les innovations pédagogiques, l'élaboration de **scénarios pour les serious game**



Parce que nous développons des **projets innovants en santé publique, dans l'éducation à la santé**

Parce que nous formons les étudiants à la pratique **d'audit qualité** et participons aux projets d'audit en interne

Parce que nous améliorons nos équipements pour déployer la **formation aux gestes d'urgence**

Parce que nous formons les étudiants spécifiquement à **la prise en charge de la douleur** (administration du MEOPA)



Nos réalisations grâce à la taxe d'apprentissage

Acquisition de nouveaux équipements informatiques (ordinateurs), audio-visuel

Modernisation des équipements des salles de travaux pratiques, acquisition d'un mannequin de simulation en santé

Adaptation des outils d'enseignements aux nouvelles technologies de l'information et de la communication

Enrichissement du fonds documentaire

Développement de projets en lien avec les problèmes sanitaires ou sociaux, auprès des jeunes collégiens et lycéens (ou de santé publique)

Organisation de journées portes ouvertes

Participation à des forums métiers

Formation de formateurs à la simulation. Déjà 3 formateurs formés

Nos projets de développement et d'investissement

L'achat de matériel, d'équipements de salles de travaux pratiques permettant la formation par la simulation en santé : achats de lits médicalisés, de lève malades sur rail, de chariot de médicaments avec support informatique, d'une régie, de caméras pour analyser les pratiques

Achat de matériel informatique pour les étudiants

Acquisition de tableau numérique interactif